

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 16 septembre 2024



Plein succès pour la première édition du concours de composition *Unanimes* !



Les compositrices finalistes et le jury / Photo : Romain Alcaraz

Le **concours de composition européen *Unanimes* !** à destination des seules compositrices est une initiative nationale de l'**Association Française des Orchestres**. Elle permet de mettre en lumière les œuvres des compositrices, encourageant leurs créations et une large diffusion de celles-ci.

Ce **vendredi 13 septembre** s'est déroulée la finale devant un public venu en nombre au sein du magnifique Auditorium Saint-Pierre des Cuisines de Toulouse. Présentées par **Christophe Dilys**, producteur à France Musique, les œuvres finalistes ont été créées par l'**Orchestre national du Capitole de Toulouse**, dirigé par **Bruno Mantovani**.

Pour cette première édition, cinq compositrices (deux en catégorie Orchestre de Chambre et trois en catégorie Orchestre Symphoniques) ont concouru pour quatre prix.

Eos and Tithonus de la gréco-canadienne **Coreen Morsink** et ***Magic Simon*** de la finlandaise **Johanna Ruotsalainen** concouraient pour le prix *Unanimes* ! Orchestre de Chambre.

Sa-li (Entre..), ***Gap of the Time*** de la coréenne et allemande **Song Aa Park**, ***Cries and Whispers*** de l'italienne **Caterina Di Cecca** et ***Réveil à l'aube d'une ville*** de la française **Lisa Chevalier**, concouraient pour le prix *Unanimes* ! Orchestre Symphonique.

Remise des prix

A l'issue de la soirée, trois lauréates ont été distinguées :

PRIX UNANIMES ! CATÉGORIE ORCHESTRE SYMPHONIQUE :
Sa-li (Gap of the Time) de **Song Aa Park**

PRIX UNANIMES ! CATÉGORIE ORCHESTRE DE CHAMBRE :
Magic Simon de **Johanna Ruotsalainen**

PRIX DU PUBLIC :
Réveil à l'aube d'une ville de **Lisa Chevalier**

PRIX DES MUSICIENS DE L'ORCHESTRE NATIONAL
DU CAPITOLE DE TOULOUSE :
Réveil à l'aube d'une ville de **Lisa Chevalier**



Song Aa Park recevant le
Prix Unanimes ! Orchestre Symphonique
Photo : Romain Alcaraz

Les **deux Prix Unanimes ! attribués à Song Aa Park et Johanna Ruotsalainen** sont dotés d'un montant de **5 500€ pour la catégorie Orchestre Symphonique** et **4 500€ pour la catégorie Orchestre de Chambre**, décernés sous l'égide de la Fondation Francis et Mica Salabert. **Les deux œuvres primées seront également éditées** par l'un des membres de la Chambre syndicale des Éditeurs de Musique de France.

Ces deux prix ont été décernés par un jury composé de 15 professionnels :

- Bruno Mantovani, président du jury, chef et compositeur
- Sasha Blondeau, compositeur
- Claude Boisshot, administrateur artistique et de production de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine
- Valérie Chevalier, directrice générale de l'Opéra Orchestre de Montpellier Occitanie
- Frédéric Durieux, compositeur
- Pierre Lemoine, directeur de la Chambre syndicale des Editeurs de Musique de France
- Estelle Lowry, directrice de la Maison de la Musique Contemporaine
- Florence Martin, directrice artistique de la Cité musicale-Metz
- Cordelia Palm, super soliste de l'Orchestre national d'Avignon-Provence
- Pierre-Marie Quéré, co-président de l'ANESCAS
- Estelle Richard, basson solo à l'Orchestre national du Capitole de Toulouse
- Claire-Mélanie Sinnhuber, compositrice
- Benoit Sitzia, président de la Commission de la Musique Classique Contemporaine de la SACEM
- Rodolphe Thery, timbalier solo à Orchestre Philharmonique de Radio France
- Harumi Ventalon, cheffe d'attaque des seconds violons de l'Orchestre national d'Auvergne-Rhône-Alpes.

A la fin du concert, **le public et les musiciens de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse** ont eux aussi été invités à voter pour leur oeuvre favorite (toutes catégories confondues) et ont décerné leurs prix à la compositrice Lisa Chevalier.

Les **compositions** des finalistes **intégreront la programmation de plusieurs orchestres** membres de l'Association Française des Orchestres durant la saison 2024-2025 et suivantes.

La finale sera diffusée le 2 octobre prochain sur France Musique à 20h dans Le concert du soir, présenté par Arnaud Merlin et sera disponible à la réécoute sur le site de France Musique et l'appli Radio France.

Les partenaires

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Soutenu par



anescas

PARTENAIRE MÉDIA



ILS SOUTIENNENT UNANIMES !



L'Association Française des Orchestres

L'Association Française des Orchestres (AFO) est l'organisation professionnelle des orchestres depuis 2000. Créée à l'initiative des orchestres permanents, avec le soutien de la DGCA – ministère de la Culture, l'AFO a pour mission la valorisation et la promotion des musiques de patrimoine et de création ainsi que ses interprètes comme relevant du service public de la culture, au service de l'intérêt général.

Observatoire de la profession, organisme de formation et instance de représentation, l'AFO accompagne et fédère un large réseau d'acteurs – dont ses 44 membres – autour d'enjeux primordiaux pour la profession. Porte-parole de la profession, elle contribue à la définition d'une politique culturelle pour la musique symphonique en France et en Europe.

Plus d'informations sur france-orchestres.com

Contact presse :

Roxane Delage

Chargée de communication

Mail : rdelage@france-orchestres.com

Tel : 06 33 31 45 01

